



Numéro vert de la commune
de 10h à 19h

 06 41 36 95 74

Bulletin d'information - Mairie d'Eve

N°1-MARS 2020

Bonjour à tous,

En ces temps si particuliers nous espérons que vous allez bien.

Avec l'élection du maire et de ses adjoints qui a été reportée par arrêté préfectoral, nous travaillons d'ores et déjà à améliorer le moyen de vous informer le plus rapidement et le plus efficacement possible.

Dans l'attente de la création d'un site Internet et compte tenu de la situation actuelle, nous souhaitons mettre en place une lettre d'information via votre adresse email (newsletter pour les anglophones) et ainsi vous faire part rapidement d'informations importantes au sein de notre commune.

Pour ce faire nous aimerions que chaque foyer d'Eve, ou si vous le préférez chacun d'entre vous, nous communique ses coordonnées à savoir : Nom, Prénom, adresse postale, adresse email et numéro de téléphone portable. **Vous pouvez nous envoyer ces informations (qui resteront confidentielles) à l'adresse email de la mairie : mairie.eve@orange.fr**

Nous continuerons à poster cette lettre d'information dans les boîtes aux lettres des personnes ne disposant pas de moyens informatiques.

Concernant le ramassage des déchets verts, un dernier passage a eu lieu le jeudi 18/03 contrairement à l'information que nous avons reçue et que nous vous avons communiquée.

Peut-être est-ce le bon moment pour que chacun pense à faire un compost dans un coin de son jardin.

Concernant les ramassages des ordures ménagères et des recyclables, il n'y a pas de modification pour le moment. Il reste entendu que tout cela peut être modifié en fonction de l'évolution des événements actuels.

Pour plus d'informations concernant ce sujet :

<https://www.cc-paysdevalois.fr/>

Afin de soulager les parents en termes d'aide scolaire, nous appelons au bénévolat et au volontariat toutes les personnes susceptibles de les aider via une connexion web bien entendu. La mairie pourra mettre en relation, via le numéro vert, les personnes intéressées.

Nous vous remercions de votre coopération et vous incitons grandement à remercier tous nos personnels médicaux (ils sont présents au sein de la maison de retraite bien entendu mais également au sein de certaines familles de notre commune) en les applaudissant et/ou en klaxonnant chaque soir à 20 heures.

A noter que mercredi 25 mars toutes les cloches des églises françaises retentiront à 19h30. Malheureusement le clocher de notre église ne peut plus supporter de vibrations, les habitants d'Eve pourront s'exprimer autrement : en allumant des bougies, en applaudissant, en jouant d'un instrument de musique, etc...

Prenez bien soin de vous et de vos proches et **#RESTEZ CHEZ VOUS**

Le conseil municipal d'Eve